Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 56 (1964)
Heft: 6

Artikel: L'aménagement de la presse syndicale
Autor: Hug, Eugène
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385325

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

56e année | Juin 1964 | No 6

L'aménagement de la presse syndicale

Par *Eugène Hug*

Le texte ci-dessous est celui, quelque peu résumé, d'une conférence prononcée par le rédacteur de la *Gewerkschaftskorrespondenz* lors d'une réunion des rédacteurs de la presse syndicale de langue allemande de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche. Il est également de nature à intéresser les collègues romands.

*

La Suisse est l'un des pays où l'on compte le plus de journaux et de périodiques par habitant.

Partout, la situation en matière de presse influence naturellement la conception et la présentation de la presse syndicale. Dans les pays démocratiques et évolués d'Europe occidentale, la presse offre une image extrêmement variée. D'un pays à l'autre, les différences sont très sensibles; elles sont commandées par les structures économiques, politiques et sociales.

Les organes syndicaux doivent s'adapter à cette situation au même titre que, dans chaque pays, le mouvement syndical doit ajuster ses structures et ses méthodes aux conditions particulières.

Les considérations qui vont suivre appellent donc une réserve. Elles se réfèrent avant tout aux conditions en vigueur en Suisse. Mais les principes, les objectifs communs qui nous unissent sont assez forts pour que le mouvement syndical puisse tolérer les diversités, les particularismes. Notre expérience du fédéralisme suisse me permet même d'affirmer que nos organisations – particulièrement dans une Europe intégrée – seront d'autant plus fortes, d'autant plus vivantes que le syndicalisme de chaque pays aura plus vivement le sentiment que ses particularités et sa mentalité, sa psychologie, ses structures sont le fruit d'une évolution naturelle

et, à ce titre, respectées. La même remarque vaut pour les pays qui constitueront l'Europe de demain.

Quelle est la structure, la nature de la presse dont les journaux syndicaux suisses doivent affronter la concurrence? Sur quels appuis peuvent-ils compter dans la lutte qu'ils mènent pour la défense des intérêts des travailleurs et pour la promotion ouvrière?

En Suisse alémanique, on dénombre 360 journaux, les uns politiques, les autres d'information; 86 sont des quotidiens.

De surcroît, presque chaque ménage est abonné à une petite revue de famille paraissant hebdomadairement. Bon nombre de ces périodiques sont assortis d'une assurance. Parallèlement, les illustrés, les organes de sociétés diverses, les journaux édités à des fins purement publicitaires complètent les lectures familiales. La plupart des familles de Suisse alémanique reçoivent en outre les publications hebdomadaires *Beobachter* (dont le prix d'abonnement est minime), *PRO* (édité par l'Association suisse des détaillants), une revue des producteurs d'électricité, *Eve chez elle* (éditée par la Coopérative Usogas et l'Association des usines à gaz). Il faut ajouter les publications hebdomadaires fournies gratuitement par les coopératives *(Coopération)*, par la Migros *(Construire)* ou par des associations de détaillants. J'en oublie.

Comme on le voit, la lecture ne manque pas. Face à cette abondance, le journal syndical risque de passer inaperçu et d'être jeté sans avoir été lu.

Mais, abstraction faite de ses propres organes, où le syndicalisme peut-il faire entendre sa voix? Seuls les quotidiens socialistes lui assurent un contact constant avec l'opinion publique. Ils sont au nombre de douze en Suisse alémanique. De temps à autre, un grand journal bourgeois reproduit ou cite la *Correspondance syndicale* ou un article paru dans un organe syndical.

Malheureusement, le tirage global de la presse socialiste et sa diffusion ne sont pas considérables. Elle n'atteint qu'une partie relativement faible des travailleurs, ce qu'a d'ailleurs démontré une enquête sociologique entreprise par la FOMH en 1955 pour déceler les conditions et les habitudes de vie des ouvriers sur métaux. Cette enquête a distingué trois catégories de membres: les militants, ceux qui s'intéressent à l'activité syndicale et participent aux assemblée, les indifférents. Elle a révélé que 42% seulement des militants, 32% seulement des membres qui suivent l'activité syndicale et 22% seulement des indifférents sont abonnés à un organe socialiste. Dans l'ensemble, 23% en moyenne des ouvriers sur métaux (organisés et non organisés) sont abonnés à la presse socialiste et 75% à la presse bourgeoise d'information.

On a lieu d'admettre que ces chiffres, qui concernent la plus grande organisation syndicale du pays, sont également représentatifs pour les autres fédérations – encore que l'on puisse admettre

que la proportion des abonnés à la presse socialiste soit supérieure à la moyenne parmi le personnel des services publics et inférieure dans les autres professions.

Ces constatations, qui pourraient être complétées à maints égards, appellent les conclusions suivantes:

1. Le lecteur reçoit plus de textes imprimés qu'il n'en peut normalement lire et assimiler.
2. Il fait un choix.
3. Il ne retient que les journaux qu'il juge susceptibles de l'intéresser.

Pour la presse syndicale, cela signifie:

4. Qu'elle affronte une forte concurrence.
5. Qu'elle bénéficie cependant de l'avantage que constitue une présence régulière. Chaque membre trouve chaque semaine son journal syndical dans sa boîte aux lettres. Le lit-il? C'est une autre question.
6. Que le syndicalisme ne peut pas compter sur l'appui d'une presse ouvrière largement diffusée.
7. Qu'en conséquence la presse syndicale doit tenter de faire face par les moyens du bord aux exigences de l'information et de la formation des membres. Un journal syndical ne peut se contenter de renseigner sur l'activité de la fédération et de distraire. Il doit également aborder les problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels de portée générale dans la mesure où ils ont des incidences sur les conditions d'existence et de travail des membres, sur l'activité des syndicats, etc.

Face à cette situation, on peut se demander s'il ne serait pas indiqué d'*éditer un quotidien de tendance syndicale*. On l'envisage, mais dans l'euphorie d'une discussion amicale – et sans trop y croire. En effet, le nombre extraordinairement élevé des journaux, l'accent qui est mis partout sur les problèmes locaux rendent ce projet assez irréalisable – à moins que l'on enregistre une modification profonde, mais peu probable, de la situation. On pourrait également songer à lancer un hebdomadaire, non pas pour se substituer aux journaux des fédérations, mais pour exercer une influence sur les milieux où la presse syndicale ne pénètre pas. Je crois qu'à la longue aucune organisation syndicale ne pourra renoncer à créer un instrument conçu de manière à lui permettre d'atteindre les milieux les plus larges et à développer ses « public relations ».

Les syndicats exigent d'être consultés plus largement, de participer de manière plus efficace aux décisions qui exercent une forte

influence sur la vie économique et sociale. Plus on reconnaît que le travail joue un rôle déterminant et plus grandit l'importance des syndicats – élément d'ordre dans l'Etat et dans le domaine des relations du travail. Mais il est tout aussi évident que nos organisations ne peuvent assumer pleinement les responsabilités croissantes que cette évolution implique que si elles ont la possibilité d'informer de manière approfondie l'opinion publique.

En Suisse, il importe avant tout de *développer la presse syndicale*, d'en faire un instrument plus efficace. La plupart des fédérations publient une édition française et une édition allemande, ce qui entraîne des dépenses que les syndicats d'autres pays ne connaissent pas. Nous devons donc tenter, pour le moment, d'accroître autant que possible la « productivité », si l'on peut dire, des moyens dont nous disposons.

Il faut distinguer entre l'*aménagement thématique* et la *présentation typographique* de nos journaux, encore que tous deux soient étroitement liés. Le premier détermine la valeur intrinsèque de l'organe syndical, la seconde engage le lecteur à le lire ou à ne pas le lire. Ni le contenu ni l'apparence ne doivent être négligés. Si j'insiste sur ce point, c'est parce que cette tentation existe.

Un journal syndical a avant tout pour objet de tenir les membres au courant de l'actualité syndicale, d'exposer la politique de l'Union syndicale et de ses fédérations, de la situer dans l'ensemble de la vie et de la nation, d'éclairer les relations de cause à effet entre les problèmes économiques, sociaux, politiques, culturels et les conditions d'existence des travailleurs, en un mot de contribuer à la formation du travailleur pour en faire un participant dans toute l'acception du terme.

Ce que nous pourrions appeler la partie récréative du journal n'a qu'une valeur subsidiaire, encore qu'elle soit importante parce que c'est elle, souvent, que le lecteur lit en premier lieu; parce que c'est elle qui parfois l'engage à lire le reste. Mais, bien que l'on tente aujourd'hui, dans notre civilisation visuelle, de faciliter le travail du lecteur, de créer un contact plus immédiat avec le journal, l'ampleur de la partie récréative doit demeurer limitée. Un organe syndical a d'autres tâches qu'un illustré.

C'est évident. Mais il ne faut pas perdre de vue que le flot montant des imprimés pose au lecteur de très lourdes exigences, d'autant plus si l'on songe à la multitude des impressions acoustiques et optiques auxquelles nous sommes soumis. Le lecteur, incapable de se concentrer, réagit par l'inattention, ne lit que superficiellement, n'assimile pas, se borne à parcourir les titres; ou bien encore il devient indifférent, se retire dans sa coquille pour échapper aux sollicitations de l'extérieur, du collectif.

L'un et l'autre de ces comportements sont préjudiciables au mouvement syndical. Nous devons les combattre. Mais, à cet effet, la

presse syndicale doit éclairer le travailleur, commencer elle-même par séparer l'ivraie du bon grain.

Il est incontestable que dans la société démocratique d'aujourd'hui les mécanismes sociaux et les problèmes – toujours plus compliqués – risquent d'échapper (et ils échappent déjà) au citoyen « moyen » qui ne dispose ni de la formation ni du temps qui sont nécessaires pour avoir une vue tant soit peu suffisante de ces mécanismes, de ces problèmes et de leurs relations de cause à effet. Il suffit de songer aux questions relatives à l'intégration européenne. Peu de citoyens sont capables de s'en faire une représentation concrète. Et pourtant, la réponse qui sera donnée à ces questions sera décisive pour l'avenir du pays.

Mais la démocratie, comme toute autre forme de gouvernement, connaît l'impératif catégorique: gouverner, *assumer les responsabilités* ou se démettre. Si le peuple veut demeurer souverain, il doit être en mesure de prendre les décisions en toute connaissance de cause, capable de juger objectivement, sans céder aux passions, aux tentations de la démagogie.

Les responsabilités du peuple sont particulièrement grandes dans un régime de démocratie directe comme le nôtre, où c'est lui qui doit se prononcer en dernière instance – et souvent sur des problèmes très techniques. Dans un régime de démocratie représentative, ces décisions appartiennent au Parlement seulement, ce qui ne veut cependant pas dire que ce dernier ne prenne d'aussi sages décisions. Mais, dans le second de ces régimes, le recours à la démagogie, parce que limité au plan parlementaire, a probablement des conséquences moins dangereuses que dans le premier. La tentation de la démagogie risque de faire rapidement de la démocratie directe une caricature d'elle-même.

Dans une démocratie directe, les responsabilités de la presse sont probablement plus grandes que dans une démocratie représentative.

Les organes syndicaux participent aux responsabilités générales de la presse. Ils doivent, eux aussi, aider le lecteur à se former un jugement et à apprécier avec objectivité les problèmes qui touchent ou intéressent le mouvement syndical.

L'article ou leader était naguère un facteur essentiel de la formation du jugement. Il ne joue plus le même rôle. Seuls quelques grands journaux, *La Nouvelle Gazette de Zurich*, par exemple, peuvent encore se permettre de consacrer plusieurs colonnes, voire une page ou davantage, à un thème. Ils sont certains de trouver une audience suffisante. La plupart des journaux de Suisse romande limitent l'article de fond à une colonne en général (il est plus long en Suisse allemande). Malheureusement, il faut aussi réduire d'autant les exigences quant à la teneur et à la densité (encore que nombre de journalistes soient capables d'écrire des leaders à la

fois courts et substantiels – *réd.*). Quoi qu'il en soit, l'article de fond doit demeurer la pièce de résistance d'un journal, l'article où le lecteur qui pense trouve, sur un problème actuel ou fondamental, une information conforme aux exigences qu'il est en droit de poser.

On rétorquera que tous les lecteurs ne lisent pas l'article de fond et qu'ils n'y tiennent pas. C'est exact, mais ce n'est pas ce qui importe. La démocratie n'a pas pour fonction de créer une masse d'individus qui ont tous et les mêmes intérêts et les mêmes capacités. Les sociologues ont admis depuis longtemps qu'en dépit de l'affirmation du principe de l'égalité tous ne peuvent participer dans la même mesure à l'exercice du pouvoir. La démocratie est gouvernée par des élites, mais dont la sélection et la formation s'opèrent autrement que dans une monarchie ou une dictature. Dans la démocratie, l'accès à l'élite est plus largement ouvert, ou du moins devrait l'être. En outre, la démocratie a besoin d'une élite plus nombreuse que toute autre forme de gouvernement. Plus cette élite est nombreuse, consciente et agissante, et plus la démocratie repose sur des fondements solides; plus l'éventail du recrutement de l'élite est largement ouvert et plus la démocratie est forte, plus elle échappe au risque de l'oligarchie. Une élite largement disséminée joue en quelque sorte le rôle des arbres qui, sur les pentes, empêchent les glissements de terrain – auxquels on peut comparer, sur le plan politique, les décisions prises sous l'effet des passions.

C'est au premier chef aux membres de l'élite que s'adresse l'article de fond: à l'homme de confiance, à l'ouvrier intelligent qui entend se former un jugement personnel. Au cours des discussions, il transmet à d'autres collègues les idées qui lui font impression. C'est pourquoi un article de fond doit être écrit en une langue aussi accessible que possible, plastique si je puis dire, imagée. Son auteur doit s'en tenir à l'essentiel et s'efforcer surtout d'éclairer, dans la mesure où la place dont il dispose le permet, les relations de cause à effet entre les problèmes.

D'ailleurs, l'affirmation selon laquelle la plupart des lecteurs ne lisent pas l'article de fond appelle bien des réserves. L'enquête sociologique de la FOMH dont il a été question plus haut a posé cette question: Que lisez-vous en premier lieu quand vous ouvrez le journal? 16% ont répondu: les informations d'actualité, et 15%: l'article de fond. Les proportions relatives aux autres rubriques: accidents, sports, faits divers, informations locales, etc., sont moins élevées. Il semble en aller de même des gros titres en lettres grasses. Il est vrai que les jeunes, dans une proportion de 24%, lisent tout d'abord les nouvelles sportives. L'enquête a révélé que les problèmes de politique intérieure et internationale soulèvent un intérêt d'autant plus vif que le lecteur participe plus activement à l'activité syndicale.

On peut donc conclure que l'article de fond continue à remplir une fonction essentielle et que la presse syndicale ne doit pas le négliger.

On ne peut établir aucune règle en ce qui concerne les sujets que l'article de fond doit traiter. Un journal a une audience d'autant plus grande, il attache d'autant plus ses lecteurs que les thèmes sont plus variés. Il n'est pas nécessaire qu'ils concernent toujours un problème syndical d'actualité. Tout article de fond est bon pourvu qu'il soit vivant, lisible et lié dans une certaine mesure aux préoccupations du syndicalisme. Un bon article doit être comme un bon discours et comme la robe d'une jolie femme: assez court pour éveiller l'intérêt et assez long pour couvrir le sujet.

Relevons aussi que le travailleur lit davantage qu'autrefois. Il ne rentre plus épuisé de son travail. La réduction de la durée du travail a accru ses loisirs. Il ne consacre plus exclusivement son temps libre à la réparation de ses forces physiques. Il éprouve le besoin de loisirs créateurs, le besoin de parfaire son instruction; il est plus curieux qu'hier des faits et des problèmes. Ses exigences intellectuelles augmentent.

L'article n'est d'ailleurs pas le seul véhicule de la connaissance. Un courrier du lecteur, des reportages, des interviews peuvent également intéresser le lecteur et contribuer à sa formation. L'imagination du rédacteur peut jouer pleinement. Il suffit de confronter des journaux syndicaux d'hier et d'aujourd'hui pour que les progrès accomplis sautent aux yeux.

Sur un point cependant, l'information nous paraît être encore insuffisante: l'activité et l'actualité syndicales tirent la courte paille.

Une grève est annoncée de manière spectaculaire, abondamment commentée. En revanche, les *succès contractuels*, qui assurent souvent aux travailleurs des avantages bien plus substantiels, ne sont guère mieux traités que les faits divers dans les colonnes d'un quotidien. Il y a des exceptions, mais elles ne sont pas assez nombreuses. Pourquoi ne pas accompagner ces informations d'un reportage qui montrerait de quelle manière le travailleur et sa famille accueillent les améliorations que l'organisation syndicale a obtenues. A elle seule, une photo où l'on confronterait l'ancien et le nouveau cornet de paie conférerait plus d'actualité à l'information et la ferait lire.

Les *échanges d'informations syndicales d'un pays à l'autre* laissent passablement à désirer. Il serait souhaitable que les journaux syndicaux publient, sinon régulièrement, du moins plus souvent, des articles de collègues étrangers.

Enfin, il ne faut pas négliger ce que nous pourrions appeler les variétés, les articles qui ne concernent pas directement l'actualité syndicale ou économique, mais qui plaisent et attirent. Il faut évidemment garder la mesure et faire en sorte que le journal, qui est avant tout l'organe d'une fédération syndicale, ne devienne pas un

magazine. La partie syndicale doit avoir la part du lion, ne fût-ce que pour démontrer visuellement au lecteur que l'activité syndicale l'emporte en importance sur les autres.

Les *pages spéciales* (page de la femme, page technique, page professionnelle – on songe aux excellents suppléments que la FCTA consacre aux activités des chauffeurs de camion et des bateliers) constituent un excellent moyen d'intéresser les membres et la famille. Un article en fait lire un autre. De cette manière, la femme et les enfants du travailleur prennent progressivement conscience de la contribution de l'organisation syndicale à l'élévation des niveaux de vie, et, pour tout dire, à leur bonheur.

L'*image* est un excellent moyen d'animer un journal, de le rendre plus vivant. Une photo peut illustrer un article ou un événement; elle peut aussi créer un état d'esprit, un climat, susciter une interrogation. Par exemple, l'image d'une radieuse jeune fille publiée dans le numéro du 1er Mai est un symbole de la jeunesse et de la foi dans l'avenir; la photo de quelques amis qui discutent peut, le texte aidant, évoquer l'idée de la solidarité. Les illustrations de ce genre sont plus efficaces que les images « militantes » qui veulent démontrer à tout prix, illustrer une vérité.

L'Union syndicale suisse étudie l'édition d'un supplément hebdomadaire illustré qui serait encarté dans les organes des fédérations. Quelques-uns d'entre eux ont déjà fortement développé l'illustration. Mais nous pensons qu'un effort commun permettrait de faire mieux encore. L'image joue aujourd'hui un rôle essentiel. On qualifie même notre culture de visuelle. Ce n'est pas forcément, comme le prétendent les pessimistes, un signe de décadence. Cette recherche de l'image ne procède pas seulement d'un besoin de se distraire, mais aussi, et avant tout, du désir de prendre un *contact plus direct avec la réalité*, ce qui est absolument positif.

L'homme d'aujourd'hui a le sentiment de vivre dans un monde en pleine transformation, une transformation qu'il veut vivre, qu'il veut voir de manière tangible, de ses propres yeux et non pas à travers les lunettes d'une idéologie. Dans ce monde qui se modifie – et qu'il ne comprend pas toujours – l'homme veut se renseigner en partant des faits, d'une vision concrète des choses. C'est ce qui explique pour une large part le succès des illustrés et de la TV. Il est loin d'être dû avant tout, comme le prétendent les pessimistes, à une curiosité malsaine ou à une paresse d'esprit.

Si nous voulons persuader, nous devons tenir compte très attentivement de ce besoin.

La présentation du journal, son aménagement graphique, l'art de la mise en pages ont fait de grands progrès. On dispose de cent moyens d'« orchestrer » la présentation. Il faut cependant garder la mesure et ne pas s'inspirer trop de l'exemple de la presse à sensation ou à très gros tirage. Mais, sur ce point, les goûts et les con-

ceptions diffèrent, et même profondément, d'un pays à l'autre et même d'une fédération à l'autre.

N'oublions cependant pas qu'on se lasse d'une présentation trop sensationnelle. Elle contraint le rédacteur à augmenter toujours la dose pour fouetter l'intérêt de lecteurs blasés. Il y a une certaine analogie avec les drogues. Et puis, le lecteur pourchassé d'un titre à l'autre ne lit plus un article à fond, ne réfléchit plus. Pour un journal à sensation, cela n'a pas d'importance; cette nervosité, cette superficialité stimule même la vente. Ce qui importe, c'est que le lecteur « en ait pour son argent ». Un journal syndical a une tout autre mission. Certes, il doit être attrayant, distrayant aussi, mais il doit surtout inciter à réfléchir, contribuer à l'éducation des adultes. Alors que les loisirs augmentent, le contenu du journal, la qualité de ce qu'il offre importent plus que jamais. Le travailleur doit y trouver une réponse à ses interrogations, la justification de l'action syndicale et de la solidarité, de la lutte menée pour sauvegarder les valeurs qui nous sont chères, pour imposer partout le respect de la dignité humaine et faire triompher la justice.

Quand on songe au succès de la presse à sensation, on peut être tenté de l'imiter, mais au service d'une bonne cause. C'est une illusion. Ce serait une sorte de capitulation. On ne peut défendre une bonne cause avec de mauvais moyens.

Il ne s'agit pas de remplacer des sensations par d'autres, mais d'opposer à la sensation, à l'appel aux passions l'appel de la responsabilité, d'inciter à la réflexion, à la critique, de remplacer un enregistrement passif des faits par une participation active du lecteur à leur interprétation et à la discussion des problèmes dont la solution est appelée à exercer une influence déterminante.

Il est essentiel que la présentation graphique du journal syndical soit conçue de manière à « empoigner » le lecteur, qu'elle illustre d'emblée ce qu'on attend de lui. Pour le lecteur sérieux, il va de soi que ce qui est important doit avoir la priorité. Comme il est un lecteur fidèle, il veut que chaque rubrique ait sa place – et qu'elle la conserve. Il veut que la hiérarchie des valeurs soit respectée. Un journal qui ne fait pas de distinction entre l'essentiel et l'accessoire lasse. Si la présentation graphique est importante, si elle doit être vivante et attrayante, elle doit cependant demeurer en harmonie avec le contenu, avec la mission du journal syndical – qui est au premier chef un journal éducatif. Certes, nous devons recourir à l'image, au talent des graphistes, suivre le goût du jour, mais en gardant la mesure. La presse syndicale veut faire du lecteur un homme pensant, un participant.

C'est dire aussi que sa *ligne politique* doit être nette. Je comprends que l'on hésite parfois à adopter une attitude intransigeante à l'égard du communisme quand on constate qu'elle nous vaut avant tout les applaudissements des réactionnaires de droite. Songeons

alors au proverbe: *Les chiens aboient et la caravane passe.* La presse syndicale doit lutter sans désemparer, sans compromission contre tous les totalitarismes. Le neutralisme n'est d'aucun secours; les concessions ont pour seul effet d'encourager et de faciliter les tentatives de subversion. Toute faiblesse est une prime à l'agressivité du communisme, un encouragement de la politique de chantage qui risque d'aboutir à la guerre.

Nous devons travailler à maintenir la paix. Nous ne saurions y contribuer plus efficacement qu'en demeurant inébranlablement fidèles aux principes de liberté et de démocratie.

Notre époque est caractérisée par un dynamisme extraordinaire, qui a pour corollaire des transformations constantes des structures économiques, des méthodes de production et de travail, des exigences posées aux travailleurs, des institutions sociales. C'est dire que la presse syndicale doit s'employer à renseigner toujours mieux, de manière toujours plus précise. Elle doit éclairer les relations de cause à effet entre les problèmes, offrir au lecteur le fil d'Ariane qui doit lui permettre de se retrouver dans le labyrinthe des faits et des questions qui se pressent et se bousculent. Enfin et surtout, elle doit éclairer la contribution constante du mouvement syndical à la solution de ces problèmes et à l'édification d'une société plus juste.